

JOURN@L FOOT

N°519 DU 12 MAI 2022

COMMUNIQUE DU DISTRICT

CHAMPIONNAT :

Concernant le décompte des 5 dernières journées de Championnat, il convient de tenir compte non pas des 5 dernières journées initialement programmées par le District mais l'apport éventuel de journées reportées.

NOTE AUX CLUBS:

Afin de répondre à vos nombreuses interrogations relatives à la fin de saison prochaine, nous vous invitons à vous reporter aux RG du District à votre disposition sur le site du District ou dans l'annuaire :

P.45 : pour le tableau prévisionnel des montées et relégations en fin de saison P.87 : pour le barème de retrait de points en application du malus disciplinaire

EXTRAIT DES DECISIONS DU COMITE DE DIRECTION DU 25/04/2022

CHAMPIONNAT:

Afin de garantir l'équité sportive lors des dernières rencontres des compétitions de District de cette saison, en application des dispositions prises par le COMEX en date du 21/04/2022, le Comité de Direction du District, dans sa réunion du 25 avril dernier, a décidé qu'aucun report de match pour motif sanitaire ne pourra avoir lieu à l'occasion des trois derniers matchs de Championnat, ainsi également en cas de match de barrage pour l'accession ou la relégation, etcs...

En conséquence, le club se trouvant dans l'impossibilité de présenter une équipe complète le jour du match conformément aux règlements en vigueur, sera déclaré forfait.

COUPE DU DISTRICT – CREDIT MUTUEL :

A partir de ce jour, lorsqu'une équipe ne peut pas disputer un match de Coupe du District du fait de cas de covid, le match ne peut être reporté et l'équipe concernée aura match perdu, c'est donc l'équipe adverse qui bénéficiera de la qualification pour le tour suivant.

Si les deux équipes sont concernées, les deux auront match perdu, même si cela doit avoir pour conséquence de compter un exempt pour le tour suivant.

ENGAGEMENTS EN COUPE DE FRANCE - SAISON 2022/2023

Ouverture des engagements via FootClubs cette semaine, engagements possibles jusqu'au 1er juillet 2022 (52€).

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P1
REGLEMENTS P2
DISCIPLINE P5
ARBITRAGE P10
FUTSAL P12
FEMININES P14
TECHNIQUE P15

SECRETARIAT GENERAL

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois sous réserve :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX:

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger ② Formulaires divers ② Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CLUBS:

Annecy Port.: Invitation à leur tournoi du 5 Juin.

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES:

Commission d'Appel:

CS Megève - Chamonix

Commission de Discipline :

AS Evires – CS Ayze – AS Lac Bleu – CS Veigy – Beaumont Collonges FC – Gavot – AS Lac Bleu – JS Reignier – Douvaine - Oz – Conde – Venel – Charfi

Commission des Jeunes:

FC Cranves Sales – UF Voirons - FC Thones – CSA Poisy – CS2A – Marin – Beaumont Collonges FC – FC Vuache – ES Fillinges – FC Evian – Sauverny – Semnoz – USAV – Argonay – Foron – Lac Bleu – Douvaine/Loisin – Pringy – Entente Pays Cruseilles – Argonay – Bons (2) – Reignier – CS2A – Cernex – Marignier – USAV (2) – Perrignier – Poisy – Chéran – Beaumont Collonges FC

Commission Sportive:

US Divonnaise – Foron – Evires – Pays de Gex – St-Julien – Poisy – St-Cergues (2) – La Balme – Lanfonnet – Evires – A.S. Thonon - Mairie de Faverges - Seynod

Commission des Coupes :

Morzine

Commission des Règlements :

Allinges – GJ AMS – Haut Giffre – GJ Dingy – Douvaine Loisin – Margencel – Cheran – Bons – Epagny – AS Thonon – GPT AALP – Ayze – Le Lyaud/Armoy – Grpt Jeunes Pays du Mt-Blanc

Commission Féminines:

ES Chilly – USAV – FC Cluses – Douvaine Loisin – US Pers Jussy – Morzine – ES Chilly – US Magland – Morzine – AS Viuz – CS St Pierre – Chéran – Perrignier – Ayze – A.S. Thonon – ESC Olympique

Commission de l'Arbitrage :

Medjadji – Mabrouk (2) – Blin – Mugnier - Barbarroux FC Aravis – St-Cergues – ESC Olympique

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Mabrouk - Blin - Mugnier

Commission des Délégués :

ESCO

COMMISSION DES REGLEMENTS

Présidents : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

Réunion du 09/05/2022 Publiée le 12/05/2022

DECISIONS

MATCH n°24504533

DOSSIER N° 519/66: ESC OLYMPIQUE 2 - THONON AS 1 - COUPE U15 F ¼ Finale du «30/04/2022

En la forme:

La réserve d'avant match formulée par le club de THONON AS portant sur le fait « que des joueuses d'ESC 2 seraient susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain « est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond:

Après étude du dossier, il apparait que la joueuse MARTIN Fanny a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe d'ESCO 1 soit la rencontre ESCO 1 / BEAUMONT COLLONGES 1 U15 D1 F Poule A du 13/04/2022.

L'équipe d'ESCO 1 ne jouant pas durant cette journée du 30 avril 2022, la notion d'équipier supérieur a vocation à s'appliquer.

Cette joueuse ne pouvait pas participer à la rencontre sus nommée.

Décision:

S'agissant d'un match de Coupe, la Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe d'ESCO 2 pour en reporter le gain à l'équipe de THONON AS 1 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

MATCH n°24126236

DOSSIER N° 519/67: THONON AS 2 - AMPHION 2 - U15 D4 Poule D du 08/05/2022

En la forme :

La réserve d'avant match formulée par le club de THONON AS portant sur « sont inscrit sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés hors période » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond:

Après vérification auprès des fichiers, il apparait que l'équipe d'AMPHION 2 n'a fait participer à la rencontre qu'un joueur muté hors période, M. OURSANA Elyas, ce qui est conforme aux dispositions de l'article 160 des RG FFF

Décision:

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

MATCH n°23692509

DOSSIER N° 519/68 : CHERAN FC 2 – DOUVAINE LOISIN 1 – SENIORS F D1 Poule Unique du 01/05/2022

En la forme :

La réserve d'avant-match formulée par le club de DOUVAINE LOISIN portant sur le fait que « des joueuses de CHERAN FC 2 seraient susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club ne jouant pas le même jour ou le lendemain » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond:

Considérant que de l'instruction de la réserve, il apparait qu'aucune joueuse de CHERAN FC 2 ayant participé à la rencontre sus nommée n'a participé à la rencontre CHERAN FC 1 – GRENOBLE FOOT 38 2 SENIORS FE R1 Poule B du 24/04/2022, dernier match officiel d'une équipe supérieure précédant la rencontre sus nommée.

Décision:

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

MATCH n°24126839

DOSSIER N° 519/69 : GPT AALP 2 – AMPHION 2 – U17 D3 Poule F du 30/04/2022

En la forme :

La réserve d'avant-match formulée par le club de GPT AALP portant sur le fait que « sont inscrit sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés hors période » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond:

Considérant que de l'instruction de la réserve, il apparait que les joueurs BECHET Mathys, ROSELLO Lucas, KAYA Emin, GOUEDO Matteo, BALTI Ahmed, BAUDELOT Louis, DARMOY Noah et DECAMPOIX Rémi sont titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation hors période »

Or le nombre de joueurs mutés hors période est limité à deux (2) conformément aux dispositions de l'article 160 des RG FFF.

Décision:

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe d'AMPHION 2 pour en reporter le gain à l'équipe de GPT AALP 2 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

Résultat :

GPT AALP 2: 3 pts AMPHION 2: - 1pt GPT AALP 2: 4 buts AMPHION 2: 0 but

MATCH n° 23419055

DOSSIER N° 519/70 : LEMAN PRESQU'ILE 2 – BONS EN CHABLAIS 3 – SENIOR D5 Poule E du 30/04/2022

En la forme :

La réserve d'avant-match formulée par le club de BONS EN CHABLAIS portant sur le fait que « des joueurs de LEMAN PRESQU'ILE 2 seraient susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club ne jouant pas le même jour ou le lendemain » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des

Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond:

Considérant que de l'instruction de la réserve, il apparait qu'aucun joueur de LEMAN PRESQU'ILE 2 ayant participé à la rencontre sus nommée n'a participé à la rencontre VACHERESSE ABONDANCE 2 – LEMAN PRESQU'ILE 1 SENIORS D5 Poule A du 24/04/2022, dernier match officiel d'une équipe supérieure précédant la rencontre sus nommée.

Décision:

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

MATCH n° 24125012

DOSSIER N° 519/71: PRINGY 3 - EPAGNY METZ TESSY 1 - U17 D3 Poule A du 30/04/2022

En la forme :

La feuille de match ne fait état d'aucune réserve d'avant match.

De ce fait il ne peut y avoir de confirmation de cette réserve comme en fait état le club d'EPAGNY METZ TESSY dans son mail du 1 mai 2022

Considérant que ce mail ne fait pas état d'une réclamation d'après match.

Décision:

La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

MATCH n° 23693207

DOSSIER N° 519/72 : THONON AS 1 – PERRIGNIER CSL 1 – U15 D1 F du 07/05/2022

En la forme :

Considérant que l'arbitre de la rencontre a fait un malaise et a dû être évacué par les secours.

Considérant qu'un nouvel arbitre a été désigné.

Considérant que l'équipe de PERRIGNIER 1 n'a pas souhaité reprendre la rencontre.

Décision:

La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de PERRIGNIER 1 pour en reporter le gain à l'équipe de THONON AS 1 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Résultat:

AS THONON 1:3 pts PERRIGNIER 1:-1pt AS THONON 1:1 but PERRIGNIER 1:0 but

NOTE AU CLUB DE FORON FC

Suite au forfait de votre équipe U15 D2 BONNEVILLE CA / FORON FC nous vous prions de bien vouloir rembourser au club de BONNEVILLE CA la somme de 36 euros correspondant aux frais de l'arbitre qui s'est déplacé sur cette rencontre.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée).

COMMISSION DISCIPLINE

Président de séance : Bernard CHENEVAL. Secrétaire de séance : Sandrine DEGORNET. Présents : Pierre BERNARD, Denis MOUCHET.

Réunion du lundi 09-05-2022 Publié le jeudi 12-05-2022

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que : Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.

Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

DEMANDES DE RAPPORTS

Match N°23405414 - Senior D4 du 30-04-2022

CS AMPHION 3 - FC BREVON

Demande de rapport au club d'Amphion sur les raisons de l'arrêt temporaire du match, pour le samedi 14 mai dernier délai.

Match N°23403894 - Senior D1 du 13-03-2022

AS SILLINGY – SP MARIGNIER

Demande de rapport au joueur BIANCHI Thibault du club de Sillingy sur son comportement durant l'échauffourée, pour le samedi 14 mai dernier délai.

Demande de rapport au joueur ZANIN Benoit du club de Marignier sur son comportement durant l'échauffourée, pour le samedi 14 mai dernier délai.

CONVOCATIONS AUDITIONS

<u>Dossier N° 40-516/54378-1</u> Match N°24337029 – U13 D3 du 09/04/2022 ENTENTE PAYS DE CRUSEILLES - ODYSSEE

Sont convoqués le mercredi 18 mai 2022 à 18 hrs 30.

L'arbitre :

BOUCHET Antonin

ENTENTE PAYS DE CRUSEILLES:

Le président ou son représentant BAILLEUL Guillaume, éducateur

ODYSSEE:

Le Président ou son représentant TERROUX Laurent, éducateur RAHALI Arbi, responsable foot animation

<u>Dossier N° 43-518/51485-2</u> Match N°23419063 – Séniors D5 Poule E du 24/04/2022

ES DOUVAINE LOISIN 2 – CS AYZE 2

Sont convoqués le mercredi 18 mai 2022 à 19 hrs 30.

L'arbitre :

DE OLIVEIRA PEREIRA Adamo

DOUVAINE LOISIN:

Le président ou son représentant GIAZZI Dominique, arbitre assistant CHEVALLEY Vincent, délégué CUBIS Alexis, éducateur PENA MONTEJO César, joueur n°1

CS AYZE:

Le Président ou son représentant GENOUD Damien, arbitre assistant GUIOT Guy, éducateur ZORTEA Tristan, joueur n°9

Dossier N° 44-518/50691-2 Match N°23405555 – Séniors D4 du 24/04/2022 FC PAYS DE GEX 3 – ESC OLYMPIQUE 2 Sont convoqués le lundi 23 mai 2022 à 19 heures.

<u>L'arbitre</u>:

COLIN Franck

FC PAYS DE GEX:

Le président ou son représentant ALI BACARI Naoufal, arbitre assistant AFTAK Farid, délégué TATON Christophe, capitaine Monsieur X, éducateur ARAUJO Steven, joueur n°6 CHARFI Chaouki, joueur n°10 COTTA Bradeley, joueur n° 11 ALI Loïc, Joueur n°12

ESC OLYMPIQUE:

Le Président ou son représentant CORJON Thomas, arbitre assistant SALDANHA Mathieu, éducateur PRETESEILLE Bastien, joueur n°7 BOCQUEREAU Téo, joueur n°13 DE CARLO Jade, capitaine MOUNJID Jimmy, joueur n°2 GREVILLOD Xavier, joueur n°8 SIFFERLIN Mathieu, spectateur

<u>Dossier N° 45-511/53181-1</u> Match N°24124885 – U17 D2 Poule B du 12/04/2022 CS2A – SP MARIGNIER

Sont convoqués le lundi 23 mai 2022 à 18 heures.

CS2A:

Le président ou son représentant HAMADA Mohamed, délégué LATRON Morgan, éducateur DECOUTURE Lyderic, joueur n°6 THABUIS Lucas, joueur n°4 DELVOYE Teddy, joueur n°7

SP MARIGNIER:

Le Président ou son représentant LOBRY Océane, éducatrice KANOUTE Isaac, joueur n°9 TANLI Talah, joueur ZAGIDOV Saïd, joueur MOKRANE Amine, joueur

Dossier N° 38-516/50285.2

Match N°23404678 – Séniors D3 Poule A du 10/04/2022 SP MARIGNIER 2 – AS LYAUD-ARMOY

Sont convoqués le mercredi 25 mai 2022 à 18 heures 30.

<u>L'arbitre</u>:

ROSENBAUM Benjamin

SP MARIGNIER 2:

Le président ou son représentant YAHYAOUI Ishak, arbitre assistant VIOLLET Benoit, délégué LUCAS Stéphane, délégué CAMAZZOLA Guillaume, éducateur RIPPA Maxime, dirigeant FLOQUET Jules, capitaine

AS LYAUD-ARMOY:

Le Président ou son représentant FROSSARD Olivier, arbitre assistant DELANNOY David, éducateur FILLON Stéphane, dirigeant COMTE Jérémy, capitaine FILLON Florian, joueur n°9 DECROUX Geoffrey, joueur n°6

Dossier N° 39-516/50882-2

Match N°23405944 – Séniors D4 – Poule E du 10/04/2022 S ANNECY PORTUGAIS – CRAN OLYMPIQUE 2

Sont convoqués le mercredi 25 mai 2022 à 19 heures 30.

L'arbitre :

BEJAOUI Saifeddine

S ANNECY PORTUGAIS:

Le président ou son représentant MONTEIRO DA SILVA Antonio, arbitre assistant DOS SANTOS LOPES Fabio, délégué BORGES PARREIRA Stéphane, capitaine ALMEIDA ALVES Abel, éducateur FONSECA Kévin, dirigeant LAZZERINI Ludovic, joueur n°11

CRAN OLYMPIQUE:

Le Président ou son représentant ZIOUANE Foad, arbitre assistant MUSTAFA Fatlum, capitaine BOUCHARABA Ali, éducateur BOUCHARABA Hamza, joueur, n°6 FEN AZI Sabri, joueur n°8 FILLION Stéphane, dirigeant

Dossier N° 46-518/50617-2

Match N°23405415 – Séniors D4 – Poule A du 01/05/2022 FC GAVOT – AS MARIN

FC GAVOT - AS IVIAKIN

Sont convoqués le lundi 30 mai 2022 à 18 heures 30.

<u>L'arbitre :</u>

VUARAND Rémi (bénévole)

Jean-Paul DREVAULT, observateur de l'arbitre

FC GAVOT:

Le président ou son représentant GIRARD DESPROLET Gabin, arbitre assistant Monsieur X, délégué PARIAT Simon, capitaine LORENZO Mathieu, éducateur MAIRE Sylvain, dirigeant

AS MARIN:

Le Président ou son représentant ERBAS Ibrahim, arbitre assistant HADRI Rachid, capitaine BERTHET Christophe, éducateur TANCHAUD Florian, joueur n°1 FLORET Théotime, joueur n°3 KOCAK Ali, joueur n°4 VIOLLAZ Lucas, joueur n°9

Dossier N° 48-518/50617-2

Match N°24140193 – U20 D2 – Poule A du 30/04/2022 AS LAC BLEU – ENTENTE PAYS DE CRUSEILLES

Sont convoqués le lundi 30 mai 2022 à 19 heures 30.

L'arbitre :

DANNE Victorien

AS LAC BLEU:

Le président ou son représentant GOLLIET Mickaël, arbitre assistant GOLLIET Julien, délégué FAVEYROLLES David, éducateur RAMADANI Valon, joueur n°11

ENTENTE PAYS DE CRUSEILLES :

Le Président ou son représentant BOISSY Kerrian, arbitre assistant NAFIR Thomas, éducateur TISSOT Anthony, dirigeant

<u>Dossier N° 47-518/53896-2</u> Match N°24140250 – U20 D2 – Poule B du 30/04/2022 CS AYZE – AS EVIRES

Sont convoqués le mercredi 01 juin 2022 à 18 heures 30.

<u>L'arbitre :</u>

AARON Philippe

CS AYZE:

Le président ou son représentant COCCO Chigata, arbitre assistant Monsieur X, délégué BOISIER Jonathan, éducateur MOUNERAT Hervé, dirigeant D'AGOSTINO Gabriel, joueur n°5 CAUL FUTY Enzo, joueur n°8 KILIC Melih, joueur n°11

AS EVIRES:

Le Président ou son représentant TISSOT Alex, arbitre assistant VAN DER HAUWAERT Emilien, éducateur CARRIER Julien, dirigeant

<u>COMMISSION DE L'ARBITRAGE</u>

COMPTE-RENDU PLENIERE CDA - LUNDI 09/05/22 A 18H30

Président: Laurent LUTZ.

Présents: Antoine BLANCHET, Raphaël BARBARROUX, Philippe CHEVRIER, Stéphane CROMBET, Jean Paul DREVAULT,

Romain GENOUD, Patrick MOREAU, Mike MOMONT, Théo RAMEL.

Excusé: Amandine BADIN.

Assiste: Jérôme MENAND (CTDA).

Ouverture de séance par le président, en remerciant tous les membres présents.

Suite au décès de la grand-mère de Saber ASKRI, la CDA lui adresse leurs sincères condoléances ainsi qu'à sa famille. Ils les assurent de toute leur sympathie en ces pénibles circonstances.

Au vu des effectifs et des nombreuses indisponibilités des arbitres sur les dernières journées des championnats, la CDA pourra être amenée à désigner des arbitres en catégorie D4 & D5 à défaut de désigner en D3 selon les enjeux de fin de saison (montées, descentes).

1°) COURRIERS

1.1 Courriers arbitres

- Nadir OUAZIZ : Lu et noté. La décision reste de rigueur.
- Anthony GUIOT : Lu et noté, prompt rétablissement.
- Kévin BENARD : Lu et noté, excusé.
- Cheikh MBENGUE : Lu et noté, dossier transmis à la commission de discipline.
- Saber ASKRI : Lu et noté.
- Brice BROSSETTE : Lu et noté.
- Younes FATIHI: Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus. La CDA reviendra vers vous pour les observations et/ou le tutorat de la saison prochaine.
- Khelifa MEDJADJI: Lu et noté.

1.2 Courrier Club

- **ES Valleiry**: Lu et noté.
- **FC Gavot :** Lu et noté.
- FC Saint Cergues : Lu et noté.

2°) POINT DESIGNATIONS / OBSERVATION / TUTORAT

Après constat du nombre d'indisponibilités posés par les arbitres, le Comité Directeur a proposé un travail pour la CDA afin de récompenser par un bonus, les arbitres ayant officiés sur un maximum de journée. Ce travail est donc à l'étude au sein de la CDA.

Les observations et accompagnements arrivent à terme, grâce au gros travail fourni par les observateurs et tuteurs (370 observations/tutorats/accompagnements au 10 avril 2022).

La CDA les remercie pour leur investissement sur cette saison 2021-2022, et compte sur eux pour la saison à venir.

3°) AFFECTATION DES GROUPES SAISON 2022-2023

La CDA informe que pour tous les groupes, il y aura une descente en catégorie inférieure minimum.

4°) ACTIONS CTDA

DATES	HORAIRES	INTITULES	LIEUX	NB
06/04/22	15h30/17h00	INTERVENTION CLUB U13/U15	CHAVANOD	35
09/04/22	9h00/13h00	FORMATION GESTION DES CONFLITS	DISTRICT	15
13/04/22	13h30/16h30	CERTIFICATION JO UNSS	ALBY SUR CHERAN	3
19/04/22	9h00/18h00	FORMATION INITIALE MINEURS	REIGNIER	22
20/04/22	9h00/18h00	FORMATION INITIALE MINEURS	REIGNIER	22
21/04/22	9h00/18h00	FORMATION INITIALE MINEURS	REIGNIER	22
22/04/22	9h00/18h00	FORMATION INITIALE MINEURS	REIGNIER	22
23/04/22	9h00/17h00	FINALES DEPARTEMENTALES U13	DIVONNE	9
26/04/22	18h00/19h30	INTERVENTION CLUB U13	LE CHABLE	17
29/04/22	18h30/20h00	INTERVENTION CLUB U15	COLLONGES	6
03/05/22	19h30/21h30	INTERVENTION CLUB	CHAVANOD	100

- En raison des contraintes organisationnelles, les réunions de secteurs sur la 2^{ème} partie de saison sont annulées.
- Faute de candidat, la formation théorique ligue cycle 2 est également annulée.
- Le CTDA fait une présentation pour une nouvelle organisation et un toilettage des formations 2022/2023.
- Une formation de formateurs INITIATEURS EN ARBITRAGE (FIA) sera organisée du vendredi 17 juin à 18h au samedi 18 juin 2022 à 18h à Tola Vologe.
- 2 candidats jeunes concourent actuellement afin d'intégrer la section sportive arbitrage de Villeurbanne.

5°) BONUS 2021/2022

	TERRAIN	QUESTIC	BONUS					I	
D1 D2 D3	40 pts + 40 pts	MAISON 2 pts 10/13,99 = 0,5 pt 14/15,99 = 1 pt 16/17,99 = 1,5 pts 18/20 = 2 pts	STAGE 6 pts 10/11,99 = 2 pts 12/13,99 = 3 pts 14/15,99 = 4 pts 16/17,99 = 5 pts 18/20 = 6 pts	AG 2 pts	STAGE 4 pts		DESI 2 pts 1 pt 1 pt	FORM 2 pts 1 pt 1 pt	100
D4 AA	40 pts	MAISON 1 pt 10/13,99 = 0,25 pt 14/16,99 = 0,5 pt 17/20 = 1 pt	STAGE 3 pts 10/11,99 = 0,5 pt 12/13,99 = 1 pt 14/15,99 = 2 pts 16/17,99 = 2,5 pts 18/20 = 3 pts	AG 1 pt	STAGE 2 pts		DESI 1 pt 0,5 pt 0,5 pt	FORM 1 pt 0,5 pt 0,5 pt	50
D5	6 600 pts	MAISON 100 pts 10/13,99 = 25 pts 14/15,99 = 50 pts 16/17,99 = 75 pts 18/20 = 100 pts	STAGE 300 pts 10/11,99 = 50 pts 12/13,99 = 100 pts 14/15,99 = 200 pts 16/17,99 = 250 pts 18/20 = 300 pts	AG 150 pts	STAGE 400 pts		DESI 300 pts 100 pts 200 pts	FORM 150 pts 75 pts 75 pts	8 000

La CDA valide le système de points et de bonus ci-dessous afin de classer les arbitres seniors en juin prochain.

Les classements jeunes arbitres pourraient faire l'objet d'un système hybride entre les classements au rang et le classement à la note suivant les catégories (U20/U17/U15).

A titre d'information, la CRA informe les districts qu'il n'y aura pas de rétrogradation d'arbitres (R3) dans les Districts.

5°) DIVERS

Un point définitif des effectifs fait ressortir un bilan positif avec +3 arbitres par rapport à la saison dernière. Toutefois, l'effectif reste encore déficitaire sur les 5 dernières années.

La CDA félicite **Brice BROSSETTE** pour sa nomination au titre d'Arbitre Assistant Fédéral 3, et souhaite toute sa réussite sur les terrains de National 1.

La CDA félicite **Willy DELAJOD** pour sa désignation en tant que 4^{ème} arbitre sur la finale de la Coupe de France. La CDA félicite **Dario DE QUARTI** pour sa prestation lors de la ½ finale de la Coupe Gambardella.

<u>Désignations des finales des coupes du District</u>: un état des arbitres disponibles et méritants est fait pour des désignations à venir. Pour rappel, elles se dérouleront le samedi 11 et dimanche 12 juin prochain à Ville La Grand

LES PROCHAINS RDV DE LA CDA:

Plénière: 22/06/22 à 18h30.

Auditions Arbitres : 16/05/22 à 18h30. L'ordre du jour est épuisé à 21h45.

COMMISSION FUTSAL

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

FORFAIT GENERAL DU CLUB DE L'ODYSSEE

Le club de L'ODYSSEE doit 85 euros au District 73

Indemnités dues aux clubs qui se sont déplacés à L'ODYSSEE et qui doivent transiter par le District 73:

24170519 ODYSSEE contre FLAC2 50KMS*2= 100 euros

24170524 ODYSSEE contre FC RUMILLY VALLIERES 62KMS*2=124 euros

24170536 ODYSSEE contre A S THONON 44 KMS*2= 88 euros

24170548 ODYSSEE contre MARNAZ FC 50 KMS *2= 100 euros

24170640 ODYSSEE contre AFROCHETTE O 124KMS*2= 248 euros

24170580 ODYSSEE contre AIX FC 78KMS*2=156 euros

JOURNEE N°15

24170599 FC MARNAZ contre CHARTREUSE GUIERS U S

MERCREDI 08 JUIN 2022 A 19H30 GYMNASE ROSSET 74460 MARNAZ

JOURNEE N°16

24170610 FUTSAL LAC ANNECY 2 contre FC RUMILLY VALLIERES

SAMEDI 09 AVRIL 2022

EN ATTENTE DE FEUILLE DE MATCH. Dernière limite avant sanction.

JOURNEE N°18

24170618 AIX FC contre CBF 74

SAMEDI 23 AVRIL 2022 A 20H00 GYMNASE GARIBALDI 73100 AIX LES BAINS - 1er FORFAIT AIX FC.

24170619 FUTSAL LAC ANNECY 2 contre AS THONON SAMEDI 23 AVRIL 2022 A 18H30 GYMNASE DES SŒURS BLANCHES 74000 ANNECY

EN ATTENTE DE NOUVELLE DATE

JOURNEE N°19

24170625 CBF 74 contre FLAC ANNECY 2

DIMANCHE 15 MAI 2022 A 19H30 GYMNASE PIERRE FALLION A BONNEVILLE

24170627 F C MARNAZ contre AIX FC - 2ème FORFAIT AIX FC.

JOURNEE N°20

24170632 FUTSAL LAC ANNECY 2 contre F C MARNAZ

SAMEDI 14 MAI 2022 A 18H30 GYMNASE DES SŒURS BLANCHES 74000 ANNECY

24170633 EXEMPT contre CHARTREUSE GUIERS US

24170630 FC RUMILLY VALLIERES contre CBF 74 EN ATTENTE DE PROPOSITION DE DATE

24170634 A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre FUTSAL BOURGET UNITED 2 VENDREDI 13 MAI 2022 A 21H00 Forfait de FUTSAL BOURGET UNITED 2 - 1er FORFAIT FBU2

24170631 FUTSAL BOURGET UNITED 1 contre AS THONON
JEUDI 12 MAI 2022 A 21H00 GYMNASE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

JOURNEE N°21

4170636 CBF 74 contre FUTSAL BOURGET UNITED 1
DIMANCHE 29 MAI 2022 A 19H30 GYMNASE PIERRE FALLION BONNEVILLE

24170637 F C MARNAZ contre F C RUMILLY VALLIERES
MERCREDI 25 MAI 2022 A 19H30 GYMNASE PIERRE ROSSET A MARNAZ

24170638 U S CHARTREUSE GUIERS contre F LAC ANNECY 2 MERCREDI 25 MAI 2022 A 21H00 GYMNASE DES ECHELLES AUX ECHELLES

24170639 FUTSAL BOURGET UNITED 2 EXEMPT

JOURNEE N°22

24170642 A S THONON contre CBF 74 LE DIMANCHE 22 MAI A 19H00 MAISON DES SPORT 74200 THONON LES BAINS

24170645 FUTSAL LAC ANNECY 2 contre FUTSALBOURGET UNITED 2 SAMEDI 04 JUIN 2022 A 18H30 GYMNASE DES SŒURS BLANCHES 74000 ANNECY

24170641 A FUTSAL ROCHETTE O 2 contre A FUTSAL ROCHETTE O 1 VENDREDI 03 JUIN 2022 A 21H00 GYMNASE DU CENTENAIRE VALGELON LA ROCHETTE

24170644 FC RUMILLY VALLIERES contre U S CHARTREUSE GUIERS DIMANCHE 05 JUIN 2022 A 19H30 GYMNASE MONERY 74150 RUMILLY

24170643 FUTSALBOURGET UNITED 1 contre F C MARNAZ JEUDI 02 JUIN 2022 A 21H00 GYMNASE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

MATCHS EN RETARD OU REPROGRAMMES

24170549 AS THONON contre AIX FC 3ème FORFAIT AIX FC. FORFAIT GENERAL DU AIX FC LE DECOMPTE DES SOMMES DUES PAR LE FC AIX AUX CLUBS QUI SE SONT DEPLACES SERA NOTIFIE LA SEMAINE PROCHAINE.

A FUTSAL ROCHETTE O 1 contre AS THONON se jouera le vendredi 20 MAI 2022 à 21h00 au gymnase du Centenaire 73110 VALGELON LA ROCHETTE

F BOURGET UNITED 2 contre FC RUMILLY VALLIERES JEUDI 19 MAI 2022 A 21H00 GYMNASE DU BOCAGE 73000 CHAMBERY

A L'attention des clubs **FBU** et **MARNAZ**, il faut trouver une date pour votre rencontre remise du mercredi 02 Février 2022.

COMMISSION FEMININES

Présidente : Claude GRANGE

PRATIQUE

PLATEAU FEMININ

Les plateaux féminin Foot à 4 (sous-catégorie U7-U8-U9), Foot à 5 (sous-catégorie U9-U10-U11) et Foot à 8 (sous-catégorie U10-U11-U12-U13 sont l'occasion de réunir les joueuses U7F à U13F de votre club afin de les faire évoluer ensemble.

Calendrier:

Samedi 28 mai en extérieur

FOOTBALL FEMININ EN FETE

Venez vivre une journée unique!

Une action qui clôture la saison dans un cadre sympathique et convivial et qui permettra aussi de découvrir la pratique féminine et les autres formes de pratique (**Futnet**, **Golf foot**, **foot en marchant**...)

Cette journée festive sera organisée en collaboration avec le *Credit agricole et le FC Annecy* le samedi 4 juin 2022 au parc des sports d'Annecy pour toutes les équipes féminines existante ou en création.

Plusieurs animations dans la journee :

De la musique, des défis techniques, des rencontres de football à 4, à 5, à 8, du futnet, du golf foot, du foot en marchant...

Vous assisterez également aux demi-finales des coupes U15F et U18F.

Faites jouer vos filles de **7 a 13 ans**, Rassembler les joueuses de 2 ou 3 clubs, Venez découvrir le football autrement,

COUPE U15F

Calendrier:

Coupe ½ finale samedi 28 mai ou samedi 4 juin (lors de la fête du football féminin) – Coupe Finale dimanche 12 juin

COUPE U18F

Calendrier:

Coupe ¼ finale samedi 14 mai – Coupe ½ finale samedi 4 juin – Coupe Finale samedi 11 juin

COUPE SENIORS F

Calendrier:

Tour de cadrage : Dimanche 24 avril - Coupe ¼ finale : jeudi 26 mai 2022 - Coupe ½ finale : dimanche 5 juin 2022 - Coupe Finale : dimanche 12 juin 2022

TECHNIQUE (Plan d'action)

- PPF U13F:
 - Mercredi 8 juin Match de préparation
 - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse
- PPF U15F :
 - Mercredi 15 juin Match de préparation
 - Dimanche 26 juin Tournoi Franco-Suisse
- PPF 17F :
 - o Mercredi 25 mai Rassemblement
 - Dimanche 12 juin Tournoi développement Ligue U17F

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Projet club et Labels

Clubs arrivant en fin de droit en juin 2023

- FC Annecy (Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines)
- US Annecy le Vieux (Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines)
- FC Ballaison (Label Jeunes FFF Crédit Agricole)
- FC Beaumont Collonges (Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines)
- Ent. St Jeoire la Tour (Label Jeunes FFF Crédit Agricole)
- Marignier Sport (Label Jeunes FFF Crédit Agricole et Féminines)
- CS Morzine Vallée d'Aulps (Label Jeunes FFF Crédit Agricole)
- AS Sillingy (Label Jeunes FFF Crédit Agricole et Féminines))
- AS Thonon (Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines)

Les clubs souhaitant renouveler leur Label ou entrer dans une nouvelle démarche, devront en informer Sandrine Janssoone par mail pour le <u>4 septembre dernier délai</u> (indépendamment de l'ouverture de l'autodiagnostic)

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Foot des Enfants

Festi-Foot

Matin: Accueil de 9h à 9h20 –Fin à 12h Après-midi: Accueil de 13h à 13h20 –Fin 16h

09.04 : Chavanod Reporté au 21 mai

Clubs invités le matin (22) : Chavanod (5) – Epagny (4) – Foot Sud 74 (2) – Lac Bleu (3) – Lanfonnet (4) – Thônes (1) – Villaz (3)

Clubs invités l'après-midi (18): Annecy (4) – Aravis (2) – Cran (1) – Dingy (1) – La Balme (2) – La Filière (3) – Pringy (5)

Voici la reprogrammation des plateaux u9 pour le bassin annécien – samedi 21 mai :

Plateaux niveau D1

21-mai-22									
Semnoz 1	Semnoz 2	Chilly 1	Chilly 2	Chilly 3	GFA 4	GFA 5	GFA 6		
Argonay 1	Argonay 2	Argonay 3	Pringy 3	Seynod 1	Annecy Vx 1	Annecy Vx 2	Annecy Vx 3		
Sillingy 1	La Balme 2	Poisy 1	Poisy 2	Semine 1	Semine 2	Annecy Vx 4	Annecy Vx 5		
Chéran 1	Chéran 2	Chéran 3	GFA 1	GFA 2	GFA 3	Foot Sud 74 1	Foot Sud 74 2		

Plateaux niveau D2

21-mai-22

Villaz 4	Villaz 5	Villaz 6	Meythet 1	Thônes Fem	Aravis 3	Aravis 4	
Annecy Vx 6	Annecy Vx 7	La Filière 4	La Filière 5	Lac bleu Fem	La Balme 4	Annecy 3	Annecy 4
Ht Rhône 1	Ht Rhône 2	Chéran 4	Chéran 5	Chéran Fem	Sillingy 2	Sillingy 3	
Poisy 3	Poisy 4	Dingy 2	Ent Mey-Pri-Ann Fem	Epagny 4	Epagny 5	Chavanod 3	Chavanod 4
Semine 3	Semine 4	GFA 10	GFA 11	GFA 12	Frangy 1	Frangy 2	Frangy 3
Lanfonnet 5	Lanfonnet Fem	Thônes 2	Thônes 3	Pringy 5	Pringy 6	Pringy 7	
Foot Sud 74 4	Lac Bleu 3	Lac Bleu 4	Lac Bleu 5	Cran 2	Epagny 6	Epagny 7	
Seynod 2	Seynod 3	Seynod 4	Chilly 4	Chilly 5	Chilly 6	Chavanod 5	Chavanod 6
GFA7	GFA 8	GFA 9	Semnoz 3	Semnoz 4	Argonay 4	Argonay 5	Argonay 6

Journée Nationale des u7

Annecy le Vieux le samedi 18 Juin 2022

Inscription via le lien https://forms.gle/zJQNFMZTkozpouEF7 pour le 5 Juin

Dans un souci de pouvoir accueillir le plus de clubs possibles, seuls les u7 sont invités à participer

Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles

Horaires:

MATIN: accueil de 8h15 à 8h45. Début des rencontres à 9h; fin à 12h30

APRES-MIDI: accueil de 13h45 à 14h15. Début des rencontres à 14h30; fin à 18h

ATTENTION: parkings à proximité du stade PAYANTS

Feuilles de plateaux manquantes

Afin d'éviter les amendes pour feuilles de matchs manquantes (50€), nous demandons aux responsables de plateaux et éducateurs de nous faire parvenir une feuille de match (U7 - U9 – U11) avec le motif du report.

U9

Le 12.02.2022

Sauverny 1 – Brevon 1 – Léman 1 – Anthy Margencel 3 – Sallanches 4 – Marnaz 1 - Pringy 6 - Ville la Grand 1 - St Jeoire La Tour 1 - US AAG 17

Le 05.03.2022

Pringy 1

Le 19.03.2022

Vuache 1 – Seynod 2 – Semnoz Vieugy 3 - Mont Blanc 3 - Ht Giffre 3

Le 26.03.2022

Chamonix 1 – Seynod 2 – Sillingy 2 – Amphion 1 – Sciez 3 – Thonon 4 - St Jeoire la Tour – Vacheressse 1

Le 09.04.2022

Ville la Grand 3 – Arenthon 1 – Evires 1 - Mt Blanc PSG 1 - Ht Giffre 1 – Magland 1 – Ayze 1 – Sauverny 1 -Cernex 1 – Bons 4

Le 16.04.2022

Vuache - Sauvergny - Lanfonnet - Seynod - Meythet - Ht Rhone - Thones - Sillingy - Léman - Marnaz - Evires

U7

Le 05.03.2022

Arenthon Scientrier - Amphion - Thonon

Le 19.03.2022

Bonneville - St Jeoire la Tour

Le 16.04.2022

Vuache – Sauverny – Marnaz – Léman – Lanfonet – Seynod – Meythet - Ht Rhone – Sillingy - Evires